

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt et un, le 20 mai à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Foyer Georges Brassens à BEAUCOURT, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN SONTOT, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Imann EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Daniel FRERY, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Annick PRENAT, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Jean Michel TALON, Dominique TRELA, Pierre VALLAT **membres titulaires**, Hubert REINICHE **membre suppléant**.

**Étaient excusés :** Mesdames et messieurs Chantal BEQUILLARD, Anissa BRIKH, Daniel BOUR, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Vincent FREARD, Christian GAILLARD, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Jean-Louis HOTTLET, Anaïs MONNIER, Emmanuelle PALMA GERARD, Nicolas PETERLINI, Cédric PERRIN, Gilles PERRIN, Fabrice PETITJEAN, Sophie PHILIPPE, Florence PFHURTER, Virginie REY, Anne-Catherine STEINER-BOBILLIER, Françoise THOMAS, Jérôme TOURNU, et Bernard VIATTE.

**Avaient donné pouvoir :** Daniel BOUR à Lounès ABDOUN SONTOT, Emmanuelle PALMA GERARD à Fatima KHELIFI, Françoise THOMAS à Frédéric ROUSSE, Virginie REY à Thomas BIETRY, Jean-Louis HOTTLET à Hubert REINICHE, Cédric PERRIN à Gilles COURGEY, Anaïs MONNIER à Gilles COURGEY.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 11 mai 2021	Le 20 mai 2021	En exercice	50
		Présents	26
		Votants	32

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Martine BENJAMAA est désignée.

### **2021-04-11 Service Général-Fermeture de 2 postes-Rédacteur principal de 1ère classe et Adjoint administratif principal de 1ère classe**

*Rapporteur : Robert NATALE*

*Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;*

*Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 modifié portant conditions générales de recrutement dans la fonction publique territoriale ;*

*Vu le décret n° 2012-94 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ;*

*Vu le décret n° 20060-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;*

*Vu l'avis favorable formulé par le Comité technique en date du 19 novembre 2020*

Suite à la titularisation de deux agents du service général, détachés pour stage, un poste de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe et un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe ne sont pas pourvus actuellement.

Il convient de fermer un poste :

- ✓ Filière Administrative
- ✓ Catégorie B
- ✓ Cadre d'emploi : Rédacteur Territorial
- ✓ Grade : Rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe

Et un poste :

- ✓ Filière Administrative
- ✓ Catégorie C
- ✓ Cadre d'emploi : Adjoint administratif Territorial
- ✓ Grade : Adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe

**Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :**

**De valider la fermeture de :**

- **1 poste de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe relevant du cadre d'emploi des Rédacteurs territoriaux à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021**
- **1 poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe relevant du cadre d'emploi des Adjoints administratifs territoriaux à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021**

**D'autoriser le Président :**

- **à signer tout document administratif, juridique ou financier relatif à cette prise de décision.**

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p><b>Et publication ou notification le</b> MERCREDI 02 JUN 2021</p> <p>Le Président, Christian RAYOT</p> 	<p><b>Le Président,</b></p>  <p>Le Président Christian RAYOT</p>
---	--